PROJET

L'application MonCarburant : Une contribution inédite à la lutte contre la pollution atmosphérique favorisée par les véhicules qui consomment les carburants frélatés dans certains pays

----

Le cas du Cameroun

Préambule :

L'exploitation du présent projet dédié à Greenpeace est susceptible d'être adaptée au contexte de n'importe quel pays en Afrique ou ailleurs. Pour une compréhension facile de ce document, il est à retenir, entre autres, qu'au Cameroun, le gaz domestique (1) est commercialisé grâce à l'utilisation des bouteilles, surtout dans les stations-service ; et que, benskin (2) et benskineur (3), sont des noms donnés respectivement aux motos-taxi et à leurs conducteurs.

Contenu :

1 - Présentation

1 - 1 Objectif

A défaut d'être multiplateforme, l'application **MonCarburant** sera mobile et très sécurisée. De toute façon, elle permettra grosso modo aux entreprises et personnes physiques majeures de créer des comptes, du même nom que l'application, qu'elles devront ensuite provisionner, afin qu'elles puissent, sans argent liquide, voire sans aucune carte de paiement, parlant en l'occurrence des cartes carburant, acheter des produits en vente dans les stations-service : pétrole, essence, gaz domestique, huile moteur, etc., y compris la possibilité de payer plusieurs services (lavage des véhicules, aspirateur ou air pour les pneus), dans n'importe quelle ville, ou localité du Cameroun où sera établi un réseau de stations-service en vue de l'exploitation du projet.

2 - 1 Les caractéristiques

Aucun compte **MonCarburant** ne pourra être utilisé pour des retraits d'argent. En clair, chaque personne physique ou morale qui créera un compte **MonCarburant**, aura la possibilité de s'en servir, soit pour des achats dans les stations-service et dans certains commerces où les bouteilles de gaz domestique (1) sont également vendues, soit pour faire au profit des proches, amis, etc., des transferts certes d'argent, mais qui en fin de compte deviendront des bons. Des bons d'essence, de gaz domestique (1), des huiles moteur, etc. En un mot, les bénéficiaires desdits bons en tireront profit, chacun, selon ses besoins, sauf qu'ils ne pourront nullement s'en servir pour des retraits d'argent.

Pour illustrer, dans une certaine mesure, ce qui précède, on peut s'appuyer sur trois (03) cas s'inscrivant dans le cadre de la réalisation du projet sur toute l'étendue du Cameroun :

- Le cas d'une femme qui, cuisinant à Garoua, sera surprise de l'épuisement de sa bouteille de gaz domestique (1), et qui, à court d'argent, aura la présence d'esprit de lancer un **S.O.S.** à Yaoundé, en lui téléphonant ou en lui envoyant un SMS en vue de recevoir d'elle, un transfert d'argent ou plutôt un bon qui sera salutaire ;
- Le cas d'un automobiliste à Bafoussam, qui en panne de carburant et à court d'argent, demandera à un ami résidant dans la même ville ou dans n'importe quelle autre, bien entendu au Cameroun, de courir à son secours en lui prêtant un bon, à défaut de pouvoir le lui offrir gracieusement ;
- Le cas d'une jeune mariée qui recevra des bons de gaz domestique (1), à titre de cadeaux.

La plupart des stations-service au Cameroun étant dotées de boutiques, les bénéficiaires des bons évoqués plus haut, parlant surtout des femmes pourront les mettre à profit pour acheter des pâtes alimentaires, du savon, des conserves, etc. En prenant tant soit peu en considération les cas mis en évidence pour illustrer l'importance de la réalisation du projet, il apparaît que l'application **MonCarburant** sera propre à cultiver les valeurs d'entente, de solidarité et de générosité. Aussi peut-on dire que nombre de tontines, parlant précisément des tontines africaines, seront créer sur la base de cette plateforme, par des groupes de femmes, de propriétaires de taxis et de benskins (2), etc. Par ailleurs, il y a leu de souligner que les caractéristiques de ladite application, ainsi que ses fonctionnalités, feront d'elle, une plateforme incontestablement inédite. Sur la même lancée, il est important de retenir que chaque compte qui sera crée à la faveur de cette plateforme fonctionnera sur la base de deux (02) sous-comptes : Le sous-compte **courant**, et le sous-compte **programmation**.

Le sous-compte **courant** est celui qui devra être provisionné en vue à titre de rappel de pouvoir non seulement envoyer aux proches, amis et connaissances, des bons d'essence, de pétrole, de gaz domestique (1), etc., mais aussi d'acheter, au Cameroun, lesdits produits, sans argent liquide, et même sans carte de paiement, allusion faite notamment aux cartes carburant. D'ailleurs, il y a lieu d'avoir à l'esprit que l'utilisation des cartes carburant va de pair avec un certain nombre d'inconvénients. La preuve, au moment de les utiliser, on s'aperçoit parfois soit qu'on les a oubliées quelque part, soit qu'on les a perdues, abstraction faite ici, entre autres, de ce qu'elles sont très encombrantes lorsqu'on en a par-devers soi plusieurs types. Exemple : une carte carburant et une carte bancaire, y compris une carte prépayée.

Grâce à la programmation informatique, le sous-compte **programmation** permettra à n'importe quel utilisateur de l'application, de limiter à sa convenance ses consommations et corollairement ses dépenses, pendant des périodes qu'il fixera, toujours à sa convenance, de temps en temps. Cela donnera à chaque utilisateur, la possibilité d'éviter des abus, en ce qui concerne, entre autres, la consommation des carburants.

2 - Fonctionnement

1 - 2 Disposition pratique

Afin de pouvoir tirer profit d'un compte **MonCarburant**, il faudra bien entendu tout d'abord le provisionner, c'est-à-dire provisionner au moins l'un de ses deux (02) sous-comptes. Pour le faire, il sera possible de se passer des services d'Orange money et de MTN mobile money. Dans ce cas, chaque souscripteur de l'application aura à verser par moments de l'argent à des agents qu'on rencontrera en principe dans chaque station-service qui fera partie du réseau de l'entreprise (fort probablement une compagnie pétrolière) qui exploitera le projet. Dans tous les cas, des appareils qui serviront à provisionner les comptes, seront mis à la disposition des agents dont il est question.

2 - 2 Comment utiliser un sous-compte courant ?

Tout souscripteur de l'application qui accèdera à son sous-compte **courant**, devra, pour s'en servir, opérer préalablement un choix entre deux éventualités : celle d'un transfert d'argent, c'est-à-dire un transfert de bon, ou bien celle d'un paiement.

L'option **« paiement »** donnera à chaque utilisateur de l'application, la possibilité d'acheter du carburant, des huiles moteur, etc., dans n'importe quelle station-service qui sera agréée par l'entreprise qui exploitera le présent projet. Toute personne - un client - en panne de carburant devra, pour s'en procurer, se rendre à une station service. Après paiement bien entendu à la faveur de son compte **MonCarburant**, le client recevra d'un agent, un reçu qui lui

permettra d'être servi.

L'option **« transfert »** permettra d'envoyer des bons à des proches, amis, etc. Pour le faire, chaque expéditeur devra certes taper le numéro de téléphone du bénéficiaire. Ensuite, il indiquera le montant à transférer, et entrera son mot de passe, avant d'appuyer ou de cliquer sur « OK », pour valider l'envoi.

3 - 2 Comment tirer profit d'un sous-compte programmation ?

Ce sous-compte sera tout aussi très utile, d'autant qu'à titre de rappel, il permettra à n'importe quel souscripteur d'un compte **MonCarburant** de limiter de temps en temps, à sa convenance, ses consommations ou pour mieux dire ses dépenses, grâce à la programmation informatique. Exemple : Un souscripteur donné de l'application pourra décider de se procurer quotidiennement au maximum 15 litres d'essence pour son véhicule. Cette consommation valant plus ou moins $20, le souscripteur n'aura pas de difficulté à mettre en vigueur automatiquement ce montant, grâce à la programmation informatique. Il ne lui sera donc pas possible de dépenser plus de $20 en un jour, quant à l'achat du carburant de son véhicule. Corollairement, il aura à provisionner son sous-compte programmation de $600, au cas où sa décision serait prise pour une période de 30 jours, période devant également être mise en vigueur automatiquement.

Tout souscripteur de l'application tirera profit à sa convenance de son sous-compte programmation. En effet, il pourra créer, à la faveur de ce sous-compte, des programmes divers. Par ailleurs, il n'est pas inutile de faire remarquer qu'à l'expiration d'un programme, l'utilisateur de l'application qui l'aura mis en vigueur aura la possibilité d'en créer un autre, à sa guise, c'est-à-dire un programme qui sera identique ou non à celui qui aura expiré. Il est important de relever que tout souscripteur de l'application qui entendra faire des achats, en tablant sur son sous-compte programmation, devra tout d'abord transférer de l'argent, de ce sous-compte dans celui qui en sera plus ou moins le pendant, c'est-à-dire son sous-compte courant .Ce sous-compte, à titre de rappel, sera destiné à lui permettre de faire les achats et de mener les opérations de transfert de bons.

3 - Les remarques

Grâce au fonctionnement de leurs sous-comptes programmation, les comptes **MonCarburant** seront compatibles avec les tontines qui seront très probablement créées en fonction desdits comptes, non seulement par des groupes de femmes dans les quartiers, les marchés, les bureaux, etc., mais aussi par exemple par d'innombrables propriétaires de taxis. S'agissant ici des tontines appelées tontines africaines, il convient de dire qu'elles présentent naturellement certaines caractéristiques.

Les tontines africaines se tiennent, selon les cas, quotidiennement, hebdomadairement, etc. Pour cotiser, chaque membre verse en principe une même somme que tous les autres. Après chaque séance, le montant des cotisations revient généralement à un seul cotisant ou bénéficiaire qu'on désigne dans la plupart des cas par tirage au sort.

Les tontines auxquelles adhèreront des milliers de propriétaires de taxis et de benskineurs (3) ; aideront à mettre ces derniers à l'abri du manque de carburant. En effet, après chaque séance de tontine, le bénéficiaire, grâce à l'argent qu'il percevra, pourra provisionner le sous-compte programmation de son compte **MonCarburant**. En provisionnant ce sous-compte de $270, le propriétaire d'un benskin (2) qui consomme plus ou moins $3 de carburant chaque jour, parviendra ainsi à se dispenser des frais de carburant pendant 90 jours (trois mois). Les sous-comptes programmation étant destinés à être provisionner, avant et pendant l'exécution des programmes, il s'avère qu'ils seront propres à détourner les souscripteurs de l'application **MonCarburant** du carburant frelaté qui abîme les moteurs des motos et véhicules, lesquelles, par voie de conséquence, contribuent à la pollution atmosphérique.

Les tontines dont seront membres les femmes, dans les quartiers, marchés et bureaux, aideront quant à elles, à mettre ces dernières à l'abri du manque de gaz domestique (1). Les techniques d'extraction du gaz naturel étant plus ou moins complexes, coûteuses et polluantes selon la nature des gisements, il y a lieu de souligner en guise d'exemple que le biogaz ne pouvant vraisemblablement être suffisamment produit partout dans le monde, l'utilisation du gaz domestique (1) est assurément un pis-aller. Quoi qu'il en soit, l'utilisation de ce gaz freine tant soit peu, au Cameroun, un pays du bassin du Congo (le deuxième « poumon vert » de la planète), la déforestation que favorisent

d'innombrables ménagères qui constamment ou de temps à autre, se servent du bois ou de son charbon, pour cuisiner. A noter qu'il serait absurde de se résigner à laisser un mal s'ajouter à un autre produisant bien entendu les mêmes effets mais qui quant à lui paraît très difficile à combattre.

L'application **MonCarburant** donnera aux propriétaires de taxis et benskins (2), la possibilité d'avoir le suivi automatique des consommations en carburant de leurs taxis et benskins (2). Ils connaîtront, grâce à cette application, la quantité des achats que feront leurs employés, les jours, heures et lieux desdits achats ; et pourront estimer, en se fiant à la géo localisation (nécessaire pour l'identification des lieux des achats), et/ou aux compteurs kilométriques des taxis et benskins (2), la quantité de carburant que chaque employé utilisera. En un mot, l'irrégularité de passage en station d'un taximan ou d'un benskineur (3) pourra être révélatrice de son penchant à l'utilisation des carburants frelatés.

Pour éviter des mésententes, chaque propriétaire de taxi ou de benskin (2), devra personnellement se charger de la gestion du sous-compte programmation de son compte **MonCarburant** qu'il mettra à la disposition de son employé. Aussi devra-t-il (le propriétaire) être seul à connaître le code qu'il créera lui-même, en vue de la gestion du sous-compte dont il est question. Par ailleurs, il convient de dire qu'il sera possible d'associer les comptes **MonCarburant** aux comptes bancaires, afin de pouvoir obtenir des prêts de carburant.

On pourra faire en sorte que tout souscripteur de l'application **MonCarburant** soit à même de « diviser » son sous-compte programmation en deux, afin que l'une des « divisions » qu'il obtiendra, soit destinée aux dépôts à termes. Le taux d'intérêt de chaque dépôt devra naturellement dépendre de la durée (Exemple : 2 mois, 3 mois, 6 mois, etc.).

Le projet **MonCarburant** est susceptible d'être exploité non seulement dans les pays comme le Cameroun où les carburants frelatés sont vendus, mais presque partout, d'autant que l'application du même nom sera digne de concurrencer n'importe où les cartes carburant. A titre de rappel, on peut dire tout d'abord, qu'elle permettra à chacun de ses souscripteurs, de mettre en vigueur des programmes qu'il concevra **personnellement**. Ensuite, il est important de relever qu'à l'expiration d'un programme quelconque, le souscripteur qui l'aura mis en vigueur aura la possibilité d'en créer un autre pouvant être identique ou non du précédent. Par ailleurs, on ne saurait faire fi de ce que l'utilisation des cartes n'étant pas intégrée au fonctionnement de l'application **MonCarburant**, les souscripteurs de cette plateforme seront à l'abri d'un certain nombre d'inconvénients dont pâtissent chaque jour, dans le monde, des milliers de titulaires des cartes carburant. En effet, au moment de les utiliser, il arrive parfois qu'on s'aperçoive, soit qu'on les a perdues, soit qu'on les a oubliées quelque part, ou même qu'elles ont été accidentellement endommagées.

La présente initiative est en soi une perche tendue aux compagnies pétrolières, d'autant qu'en l'exploitant, elles feront ainsi un tant soit peu le contre-pied des critiques des **ONG** qui les traitent de polluantes. D'un autre point de vue, il n'est peut-être pas superflu de faire remarquer que l'exploitation de ce projet pourra également concerner les biocarburants.

Notes : Le présent projet étant dédié à **Greenpeace** qui, faut-il le rappeler, milite pour la protection de l'environnement, cette **ONG** sera non seulement informée des démarches qui vont être menées en vue de l'exploitation dudit projet, mais elle tirera profit, jusqu'à concurrence de **40%**, des royalties escomptées. Elle aura ainsi part en principe à l'argent des pollueurs (les compagnies pétrolières), afin de pouvoir intensifier un tant soit peu sa lutte. Loin d'être un aveu d'impuissance, il s'agira là d'embrasser l'ennemi pour mieux l'étreindre…

Concepteur du projet : Philibert Mboum